

Avis publics

Commune de Dannemarie-lès-Glay

ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration de la carte communale

En application des dispositions de l'arrêté de M. le Maire de Dannemarie-lès-Glay en date du 18 avril 2019, le projet d'élaboration de la carte communale sera soumis à l'enquête publique du mardi 14 mai au lundi 17 juin 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, soit les :

- mardi : 18 h 30 à 20 h ;
- jeudi : 9 h à 12 h.

M. Jean-Pierre LEHEC, directeur territorial retraité, a été désigné par le tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie, les :

- mardi 14 mai de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- samedi 8 juin de 10 h à 12 h ;
- lundi 17 juin de 16 h à 18 h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique un dossier sera déposé en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site Internet de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard : <http://www.adu-montbeliard.fr/dannemarie.html>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être :

- formulées en mairie sur le registre d'enquête ;
- adressées par courrier postal en mairie à l'attention du commissaire enquêteur ;
- adressées par courrier électronique : mairie.dannemarie@free.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue de l'enquête.

Le maire

147144000